

# AUREILHAN

Bulletin d'Information Municipal

JANVIER 2011

## Meilleurs Vœux 2011



### EDUCATION/JEUNESSE

- Les travaux de rénovation de l'école Joliot-Curie P.3

### IMPORTANT : RECENSEMENT

- Combien sommes-nous?  
Le recensement nous l'indiquera P.5-6

### PLUS D'INFORMATIONS

- La signature de la Charte «Oc per l'Occitan» P.8

Crédit photos : Gérard LOPEZ

N° 11

Ville d'AUREILHAN  
Hautes-Pyrénées



## L'Editorial de Yannick BOUBÉE, Maire

2010 s'en est allé.

L'année aura été utile à AUREILHAN avec l'extension et la rénovation de l'école Marcel Pagnol, des travaux lourds sur le bâti de l'école Joliot-Curie, la construction du Club House du Tennis et la réalisation d'aires de jeux de boules au Parc des Sports, la fin de l'Opération de Rénovation Urbaine au quartier du Bout-du-Pont notamment. Bien sûr, il reste tant à faire, mon équipe le sait. Mais nous avons continué méthodiquement et sereinement notre feuille de route, en nouant les partenariats nécessaires et en étant économes des deniers publics.



### Bulletin d'Information Municipal

Directeur :  
**Yannick BOUBÉE**  
Rédacteur :  
**Pierre FAURE**

Ont collaboré à ce N°  
**Anne-Lise GAILLARD**

Impression :  
**GRAPHICOM**

**Mairie d'AUREILHAN**  
Place François Mitterrand  
BP 40  
Tél. : 05 62 38 91 50  
Fax : 05 62 38 91 59  
mairie.aureilhan@ville-  
aureilhan.fr

Une année commence. L'école Lamartine devra faire l'objet de travaux d'isolation phonique et thermique, la Place Florence sera aménagée en partie pour la rendre plus conviviale, etc...

La Municipalité restera à l'écoute des souhaits des Aureilhanais et attentive aux suggestions émises par ceux qui nous accompagnent dans l'animation et le développement de la cité. Notre budget s'attachera à répondre, à la fois aux demandes de proximité qui améliorent le quotidien et aux besoins structurants qui préparent l'avenir. Ce budget 2011 vous sera présenté lors d'une réunion publique, au mois d'avril prochain.

En ce mois de janvier, je forme des vœux :

- de vie plus harmonieuse dans les structures collectives, plus chaleureuse dans chaque quartier, plus solidaire dans la cité ;
- de responsabilité, pour que les consommateurs exigeants des services publics que nous sommes parfois, se conduisent un peu plus en citoyens respectueux des droits et des devoirs ;
- de santé, de bonheur et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous, en ayant une pensée particulière pour ceux qui ont souffert l'an passé, touchés par la maladie, frappés par le chômage, accablés par des détresses personnelles ;
- d'enthousiasme et d'optimisme à l'adresse de tous, pour construire l'avenir !

*Une belle année 2011 à tous tous.*



## IMPORTANT

### SERVICE DE PROXIMITE : PERMANENCE DE LA POLICE NATIONALE

Nous vous rappelons que suite à la fermeture du bureau de Police Nationale d'Aureilhan, la Municipalité a obtenu du Ministre de l'Intérieur la tenue d'une permanence hebdomadaire dans un bureau de la Mairie. Ainsi, tous les mercredis, de 14h30 à 17h30, un fonctionnaire de la police nationale reçoit les mains courantes ainsi que les plaintes. Il assure également un point de contact pour les opérations « tranquillité vacances » et « tranquillité seniors ». Utilisez cette permanence qui vous évitera d'aller au Commissariat Central de TARBES.



## BREVES ...

### DECHETTERIE D'AUREILHAN: PENSEZ A VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE D'ACCES

Depuis le 3 janvier, vous devez impérativement présenter votre carte magnétique pour accéder aux déchetteries de l'agglomération.

Si vous ne possédez pas encore cette carte, rapprochez-vous du SYMAT (Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise) afin de l'obtenir. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile.

SYMAT - Bâtiment du Grand Tarbes - 30 avenue Saint-Exupéry - 65000 TARBES. - Téléphone : 05.62.53.34.40

## AUREILHAN INVESTIT POUR LA JEUNESSE : la rénovation de l'école Joliot-Curie

Après l'extension et la rénovation de l'école Marcel Pagnol, et avant les travaux de l'école Lamartine qui devraient être engagés dans le courant de l'année 2011, ce fut au tour de l'école Joliot-Curie de bénéficier d'investissements importants, permettant d'améliorer les conditions de travail de l'équipe pédagogique et des élèves.

En effet, construit en 1960, le bâtiment nécessitait quelques travaux de réfection, notamment en matière d'isolation thermique et phonique. Un **bilan énergétique** - effectué également à l'école Lamartine - a permis de définir les préconisations utiles afin **d'améliorer le confort thermique et acoustique**. Ainsi, les menuiseries intérieures et extérieures ont été remplacées et des faux plafonds posés.

En outre, les salles de classes ont été repeintes ainsi que la façade du bâtiment, les sols souples ont été changés, la toiture remplacée dans sa totalité et l'installation électrique mise aux normes.

**8 nouveaux sanitaires** (4 garçons et 4 filles) ont été aménagés sous le préau, avec intégration de 2 sanitaires adaptés pour personnes à mobilité réduite. Les anciens, situés dans la cours de l'école, seront transformés en garage vélo.

Enfin, un **local technique** a été construit dans le prolongement du préau. Il permet d'entreposer les containers de collectes sélectives ainsi que du matériel d'entretien.

### Le montant hors taxe des opérations :

▶ Local technique et sanitaires :	51 500 €
▶ Toiture :	28 300 €
▶ Bilan énergétique, isolation, réfection des salles, peinture et électricité :	186 800 €

Soit un total de : 266 600 €.

### Le financement des travaux

Afin de financer ces travaux, la Municipalité a sollicité et obtenu des subventions auprès de l'État, au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE), et du Conseil Général, par l'intermédiaire du Fonds d'Équipement Urbain (FEU). Ainsi, **45 000 € de DGE et 55 000 € de FEU** ont été accordés pour la réalisation de l'opération.



Les travaux ont été inaugurés le 3 décembre dernier, en présence notamment de René BIDAL, Préfet des Hautes-Pyrénées, Jean GLAVANY, Député, Yannick BOUBÉE, Maire. Parents d'élèves et Enseignants, satisfaits des réalisations, étaient également présents.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Source : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Du 20 janvier au 19 février**, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) va procéder au recensement de la population. Pour les communes de moins de 10000 habitants comme Aureilhan, cette enquête exhaustive (c'est-à-dire qui concerne l'ensemble du territoire communal) se déroule tous les 5 ans, le dernier recensement datant de 2006.

### Qu'est-ce que le recensement ?

Il s'agit d'une enquête permettant de connaître la population résidant en France. Elle fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement et informations sur les logements (vous pouvez consulter la fiche d'Aureilhan renseignée en grande partie par les données récoltées en 2006 :

[http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/65/COM/DL\\_COM65047.pdf](http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/65/COM/DL_COM65047.pdf)).

Ces informations sont ensuite utilisées par les acteurs locaux pour mieux adapter les équipements collectifs et les services publics. **Il est donc très important de répondre le plus sincèrement possible** au questionnaire.

Nous vous rappelons que **participer au recensement est une obligation légale** (Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique).

### Comment se déroule le recensement ?

14 agents recenseurs accrédités vont sillonner la commune. Comment les reconnaître ? Ils sont munis d'une carte officielle sur laquelle figurent leurs nom, prénom et photo ainsi que le sceau de la Mairie. Nous vous remercions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible.

L'agent remet 2 documents :

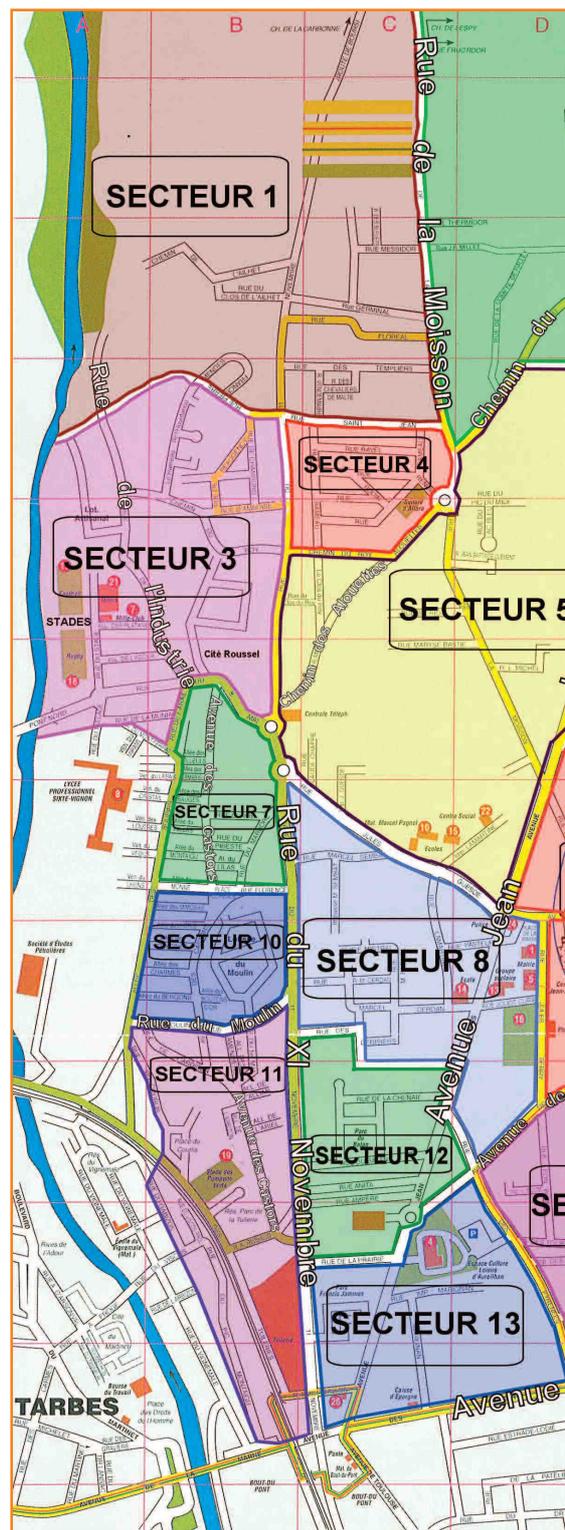
- ☞ une feuille de logement par foyer
- ☞ un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous.

Une notice explicative est jointe aux deux questionnaires. Les agents recenseurs pourront vous aider à les remplir et répondront à vos questions. Ils récolteront ensuite les formulaires remplis, après avoir convenu d'un rendez-vous.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile**, vous pouvez :

- confier vos questionnaires remplis et sous enveloppe à une personne de confiance qui les remettra à l'agent recenseur
- retourner vos questionnaires à la Mairie ou à l'agence régionale de l'INSEE. L'agent recenseur vous remettra une enveloppe à cet effet.

**Dans tous les cas, vous avez jusqu'au 19 février pour remettre les documents. Ce délai est impératif.**

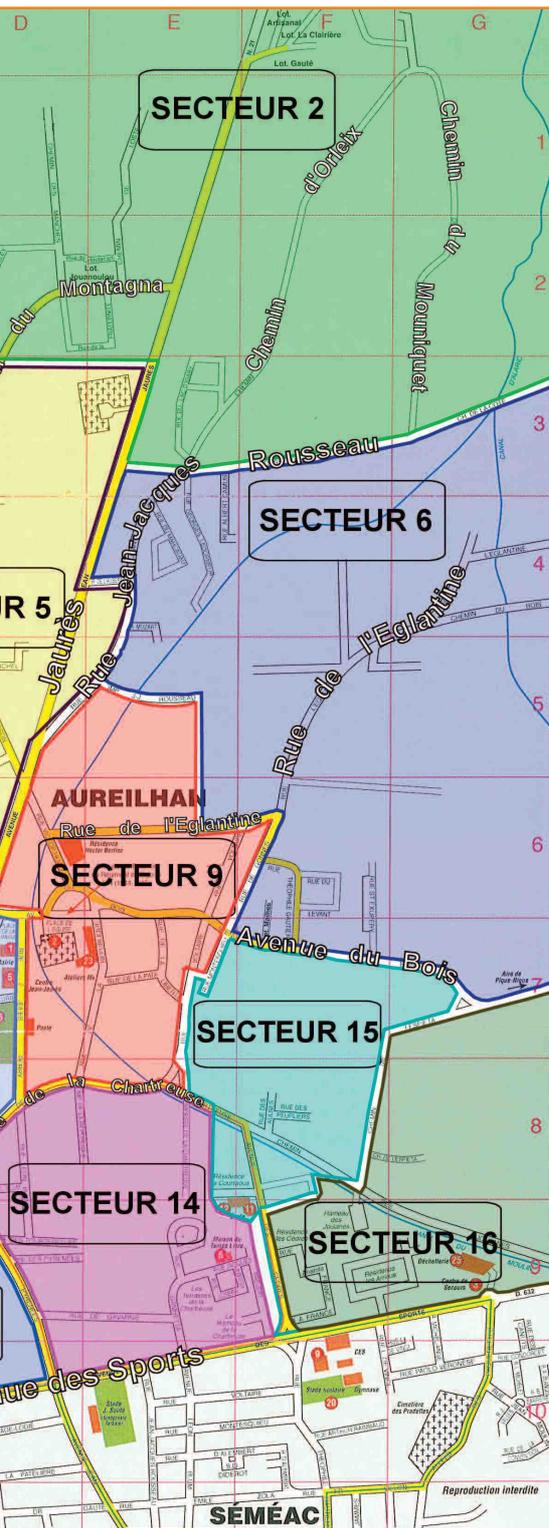


Bien évidemment, **les données récoltées restent**

### Comment connaître les résultats

Après traitement des données, les résultats de l'INSEE ([www.insee.fr](http://www.insee.fr) rubrique « Bases de données »).

Pour plus de renseignements, consultez le site [www.le-recensement.fr](http://www.le-recensement.fr)



## Les 14 agents recenseurs qui vont sillonner la commune



Morgane CARRIE  
Secteur 1



Hervé GRIENTI  
Secteur 2



Peggy FERNANDEZ  
Secteur 3



Nathalie VIGOUREUX  
Secteurs 4 et 13



Aline VENDEVILLE  
Secteur 5



Valérie AUGIER  
Secteur 6



Sabrina PALIS  
Secteurs 7 et 10



Sabrina ROSSIGNOL  
Secteur 8



Nathalie ESTRADE  
Secteur 9



Liliane SOUBABERE  
Secteur 11



Anne CASANOVA  
Secteur 12



Chantal DURRIEUX  
Secteur 14



Alexandre COQUES  
Secteur 15



Jean-Jacques PEYRAS  
Secteur 16

## Combien sommes-nous à Aureilhan ?

Si le dernier recensement de la population communale remonte à 2006, il n'en demeure pas moins que les données récoltées sont mises régulièrement à jour. Ainsi, la population légale de la commune, au 1er janvier 2011, est de **8062** habitants. La commune franchit pour la première fois le cap des 8000 habitants. Elle demeure la 2ème ville de l'agglomération (derrière Tarbes, 46 116 habitants) et la 4ème du département (derrière Bagnères de Bigorre, 8678 habitants). Le recensement permettra d'affiner ces chiffres d'une importance primordiale, car déterminants pour le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat.

restent confidentielles et sont protégées par la loi.

## Caractéristiques du recensement ?

Les données du recensement sont publiées sur le site de l'INSEE (voir les données »).

Le site de l'INSEE consacré au recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ou [recensement-et-moi.fr](http://recensement-et-moi.fr)

## MEILLEURS VŒUX 2011

Les élus du Groupe Aureilhan Changement ne dérogent pas à la tradition en vous présentant leurs vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Avant d'évoquer nos espoirs pour 2011, nous tenons tout d'abord à rendre hommage à tous les membres de l'association "Aureilhan Changement" qui nous aident dans nos choix et nos décisions, qu'ils soient ici remerciés de leur aide et de leur dévouement au service de notre collectivité.

Durant l'année écoulée cinq de nos membres ont disparu, nos pensées vont vers leurs familles, de même que vers toutes les personnes de notre commune qui ont été durement éprouvées dans leur vie familiale ou professionnelle.

### Mais Aureilhan c'est aussi :

- Tous les bénévoles qui s'investissent au sein des nombreuses associations sportives et culturelles qui animent notre commune.
- Toutes les forces vives, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs,... qui font vivre notre cité.
- L'ensemble du personnel municipal qui s'emploie au quotidien pour offrir de meilleurs services et participe à l'amélioration de notre qualité de vie.

*Très bonne année à vous et que l'année 2011 apporte à chacune et chacun le bonheur qu'il souhaite.*

### Mais Aureilhan c'est pour beaucoup :

- Simplement le souhait de trouver l'emploi stable qui leur permettra de vivre du fruit de leur travail, de se sentir utiles et reconnus.
- Pour d'autres, c'est retrouver la santé ou la préserver.
- Pour d'autres encore c'est de vivre en paix et en sécurité dans leur ville.

Ce que souhaitent nombre de nos concitoyens, ce sont des choses aussi simples et essentielles que cela.

La commune est la collectivité de proximité par excellence elle doit continuer à jouer un rôle important de cohésion sociale et de respect des droits et devoirs de chacun.

C'est le sens de notre engagement et les vœux de Bonne et heureuse année 2011, que nous formulons pour chacune et chacun d'entre vous.

**Annie AGUADO**

**Françoise MAZOUÉ**

**André BOYRIE**

**Jean-Marc LACABANNE**

Conseillers Municipaux d'opposition – Groupe Aureilhan CHANGEMENT

### Tribune libre bulletin municipal janvier 2011 100 % à Gauche d'Aureilhan

Malgré le peu de place dont nous disposons, il est intéressant, voire salvateur, de commenter des écrits parus dans le dernier bulletin municipal d'Aureilhan (BM n°10).

#### Le Pourquoi

La droite aureilhannaise, emmenée par le leader sarkozyste J.M Lacabanne, trouve "inéluçtable au regard des finances de l'État et de la politique d'économie" du gouvernement, la fermeture du bureau de police et sans doute... de bien d'autres services publics.

La droite locale joue donc la solution de facilité en faisant dans le fatalisme hypocrite, lui permettant ainsi d'éviter la question : Pourquoi notre pays subit cette situation financière et sociale déplorable et inadmissible ?

#### Quelques éléments explicatifs :

1993-1995, N. Sarkozy, ministre délégué au budget. La dette publique passe de 41 % à 51 % du Produit Intérieur Brut (PIB)\*.

2004-2005, N. Sarkozy, ministre de l'Économie de J. Chirac, la dette atteint 66,6 % du PIB en 2005, soit 1138 milliards d'euros.

À partir de 2007, N. Sarkozy, président de la République, la dette va encore progresser et, en 2010, atteindre 84,2 % du PIB soit 1639 milliards d'euros !

Cet endettement, continu et permanent, se traduit par un recours à l'emprunt toujours plus important : 97,5 milliards d'euros en 2007 et 188 milliards d'euros en 2010 avec un remboursement annuel de 43 milliards d'euros pour le plus grand bénéfice des banquiers !!!

Qui, toutes proportions gardées, parmi nos concitoyennes et nos concitoyens, peut se permettre une telle situation financière ?

"Les caisses de l'État sont vides et la France au bord de la faillite" disait, sans l'ombre d'un scrupule, F. Fillon en septembre 2007. Ceci est encore plus vrai aujourd'hui grâce à ces politiciens de droite, artisans de la dette, qui n'ont eu de cesse de favoriser les nantis et d'installer un régime ploutocrate à coup de bouclier et avantages fiscaux vidant ainsi les caisses... au détriment de la population de notre pays et de ses attentes légitimes.

Dès lors, la véritable fonction de N. Sarkozy et de son gouvernement est évidente : servir l'oligarchie affairiste. Inacceptable.

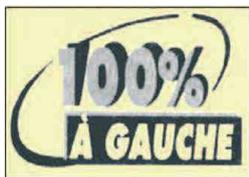
#### Plutôt l'Égalité !

"Le peuple... ne demandant qu'équité dans la résolution des problèmes sociaux..." écrit le maire socialiste d'Aureilhan, Y. Boubée. Étonnant. N'est ce pas plutôt l'Égalité sociale qu'il est, encore plus aujourd'hui (cf. supra) nécessaire de revendiquer et de porter haut.

Cela demande d'avoir une politique, forte et sans ambiguïté, capable de mettre en œuvre les Droits humains : droit au travail, au logement, à la santé, à une retraite digne...garants d'une société harmonieuse et solidaire. Vœux véritables que nous vous adressons pour cette année 2011 et qui demandent l'implication de tous.

Jacques Lapalisse & Audrey Mauhourat, conseillers municipaux d'Aureilhan.  
Le 04.01.2011

\*chiffres consultables sur le site de l'INSEE



## Tribune du Groupe Majoritaire – Bulletin Municipal de Janvier 2011

En ce début d'année 2011, nous croyons utile de revenir sur quelques actions menées et décisions prises l'an passé parce qu'elles illustrent concrètement nos préoccupations en matière d'environnement ou de cadre de vie :

- **les travaux du Bout du Pont** : ils ont duré longtemps et ont pu gêner les riverains, les usagers et les acteurs économiques. Pour autant, cette réalisation conduite pour l'essentiel avec les seules aides financières de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et du Conseil Général, a transformé ce quartier en le rendant plus attractif. Il reste très certainement quelques petits aménagements à apporter ; nous restons donc à l'écoute de tout un chacun, pour toutes remarques constructives de nature à améliorer la vie de tous les jours et à conforter le renouveau du quartier.

- **l'extension et la réhabilitation de l'école Marcel PAGNOL et les travaux de l'école JOLIOT-CURIE** : au-delà des aménagements eux-mêmes, ces interventions sur les bâtiments ont permis la mise en conformité des réseaux électriques, l'optimisation de l'isolation thermique et phonique, enfin un meilleur confort pour l'hygiène des enfants.

- **les transports scolaires dont le coût devenait prohibitif pour le budget de la Commune** : une progressivité raisonnable des tarifs a été programmée de manière à prendre en compte le besoin des parents d'avoir un transport sécurisé pour leurs enfants, la volonté émise par les usagers de conserver les 4 vacations quotidiennes actuelles et le coût réel du service qui pesait trop lourd sur nos finances publiques. A présent, notre engagement de mettre en place des pédibus (déplacement à pied par groupes = autobus pédestres) est toujours valide et nous y travaillons.

- **la mise en jachère fleurie des accotements dans certaines rues de la cité** : les fleurs sauvages fleurissent au début du printemps et restent belles jusqu'aux portes de l'automne. Les repousses annuelles de ces essences sauvages semées évitent le déversement répétitif de litres de désherbant. Bien sûr, il nous reste à faire mais nous continuerons de progresser pour améliorer la biodiversité à notre échelle.

- **la restauration scolaire** : une étude est en cours pour bonifier le contenu des assiettes des écoliers. En effet, en achetant des produits de qualité, du terroir voire Bio, nous contribuons à réduire le trafic routier qui pollue la planète. Nous allons nous attacher, encore plus qu'aujourd'hui, à privilégier les circuits courts : sincèrement et pour sourire, l'agneau des Pyrénées est au moins aussi bon que l'agneau congelé de Nouvelle- Zélande ! Et puis, cela fait vivre des agriculteurs qui entretiennent aussi nos paysages...

Voilà, en vrac et pour l'exemple, quelques actes ou réflexions qui s'inscrivent dans la notion de développement durable. Soyez assuré(e) de notre ardeur à poursuivre le travail : nous savons qu'il reste tant à faire aujourd'hui... et que, même demain, cela ne sera jamais fini...

**Nous vous souhaitons une bonne année 2011, emplie d'espoir et de quiétude. A l'adresse de chacune et chacun d'entre vous, nous formons des vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.**

Pour les élus du Groupe Majoritaire (PS - PC - Vert),

Claude PAHU,  
Parti Socialiste

Chantal BADENCO,  
Parti Communiste

Yves CARRIÉ,  
Europe Ecologie - Verts

### Charte « Òc per l'occitan » pour le développement durable de l'occitan Carta « Òc per l'occitan » entau desvolopament durader de l'occitan

Depuis longtemps, la commune d'Aureilhan est engagée dans la défense de la langue occitane qui fait partie de notre patrimoine, comme en témoignent les nombreuses actions menées. En effet, dès la création de la bibliothèque, bien avant son installation à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA), un groupe d'occitanistes faisait vivre notre langue à travers des recueils, des nouvelles, des études étymologiques et sémantiques. Dès la création de l'ECLA, des cours d'occitan pour adultes ont été dispensés par l'association PARLEM. L'Espace Culture a également accueilli pendant de nombreuses années la remise des prix du concours de littérature occitane qui se déroule désormais à l'Abbaye de l'Escaladieu. Encore aujourd'hui, l'association Nosauts de Bigorra a son siège social à l'ECLA, y tient ses assemblées mensuelles et y organise des manifestations artistiques. Quant à la bibliothèque Jules Laforgue d'Aureilhan, elle est la dépositaire d'un fonds occitan identifié par l'ensemble des bibliothèques du Grand Tarbes. Nous ne saurions oublier le Collège Paul Valéry qui, depuis de nombreuses années, assure une formation en occitan auprès des élèves.

C'est donc tout naturellement que l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) nous a approchés dans l'objectif d'un partenariat pour la défense et le développement de la culture occitane.

La question a été mise au débat en Commission Culture, avant d'être présentée au Conseil Municipal. Les échanges furent très riches et surprenants : ont été les plus favorables à ce partenariat les personnes non originaires des terres occitanes qui y voient une richesse culturelle et l'affirmation d'une identité fortement revendiquée. A aucun moment il n'a été question de repli sur le passé, de cloisonnement. Au final, le Conseil Municipal, réuni le 28 juin, a validé la

proposition de la Commission Culture et adopté la Charte. Concrètement, la Commune a retenu le 1er niveau de certification, qui comprend la réalisation de 5 actions dans un délai de 5 ans : mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, correction officielle des noms de lieux de la commune mal orthographiés, participation à la campagne de communication sur les cours pour adultes « Aprenem l'occitan » par le biais d'affichages, distribution de dépliants d'information et de publication d'articles, constitution d'un fonds d'ouvrages en occitan dans les bibliothèques, alimenté régulièrement, information du public sur l'action menée en faveur de l'occitan.

**AUREILHAN**

**AURELHAN**



La charte « Òc per l'occitan » a été signée le 16 décembre dernier par Yannick BOUBÉE, Maire, et Jan MOREU, Directeur de l'Institut d'Etudes Occitanes.

De gauche à droite : A.-L. GAILLARD, Rédacteur Territorial et référent administratif, J. MOREU, Y. BOUBÉE, P. FAURE, 1er Adjoint délégué à la Culture, Sarah DUCO, Conseillère Municipale et référent élu pour le suivi du dossier.

Photo : Jean-Claude GARROCCQ

## Le Conseil Municipal a décidé

### ➔ Le 28 juin 2010

- D'approuver le plan de financement prévisionnel d'un Espace Multisports
- De demander une participation des communes de résidence des élèves, aux frais de fonctionnement des écoles
- De conventionner avec la Société LIDL pour que cette dernière finance, dans le cadre de l'extension de la surface de vente de son magasin, un équipement public exceptionnel (aménagement d'un rond-point)
- De signer une charte pour le développement durable de l'Occitan avec l'Institut d'Etudes Occitanes
- De lancer la procédure d'enquête publique pour le classement dans le domaine public des voies et espaces communs du lotissement « Les Près du Mouniquet »

### ➔ Le 3 septembre 2010

- De voter une motion pour s'opposer à la fermeture du Bureau de la Police Nationale

### ➔ Le 8 novembre 2010

- D'approuver le Plan Communal de Sauvegarde
- De demander des subventions pour les travaux d'aménagement du carrefour avenue Jean Jaurès-rue Jean-Jacques Rousseau et ceux de la Place Florence
- D'acquérir deux terrains pour l'extension du cimetière Montagna
- De signer une convention fourrière pour animaux avec la SPA Bigorre - Hautes- Pyrénées

### ➔ Le 13 décembre 2010

- De fixer les tarifs publics 2011
- De définir la coupe de bois affouagère 2011